

FedeRez

Assemblée générale dématérialisée

Adoption des statuts Compte-rendu

21-27 avril 2009

Un texte a été proposé et discuté en assemblée générale physique le 08/03/2009, lors des Journées FedeRez à l'École Normale Supérieure de Cachan. Deux amendements ont été proposés sur la mailing-list federez@federez.net. Le vote a lieu en 2 temps.

Votants

Ont droit de vote toutes les associations membres de la fédération dont une clé GPG a été vérifiée de façon à permettre le vote par courrier électronique signé, à savoir :

Binet Réseau
CRANS
ECLAIR
INP-Net
ResEl
Rezel
Supélec Rézo Gif
Supélec Rézo Rennes
VIA

1 Vote des amendements

Moyen mailing-list principale de l'association (federez@federez.net)

Début le 21/04/2009 à 23h59

Fin le 24/04/2009 à 14h59

Ce premier scrutin détermine l'application ou non de chacun des deux amendements au texte des statuts.

Résultat

Parmis les 9 associations étant en mesure de voter, 8 se sont exprimé. Les 2 amendements sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

2 Vote des statuts

Moyen mailing-list principale de l'association (federez@federez.net)

Début le 24/04/2009 à 00h01

Fin le 27/04/2009 à 23h59

On soumet au vote le texte des statuts amendé conformément au résultat du vote précédent. Les votants approuvant les statuts seront considérés comme les membres fondateurs de l'association.

Résultat

Toutes les associations ayant droit de vote se sont exprimées. Les statuts sont adoptés à l'unanimité des votants. Les membres fondateurs de l'association sont donc les 9 associations sus-mentionnées.